



COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE BAIGORRY

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2022**

<b>Délibération n°</b>	<b>Objet</b>	<b>Résultat du vote</b>
<b>54</b>	<b>Décision modificative du budget camping</b>	<i>Approuvée</i>
<b>55</b>	<b>Approbation acquisition d'un camion</b>	<i>Approuvée</i>
<b>56</b>	<b>Décision modificative du budget principal</b>	<i>Approuvée</i>
<b>57</b>	<b>Approbation convention relative à la participation financière au service d'exploitation de l'éclairage public</b>	<i>Approuvée</i>

Liste publiée sur le site internet le 12/10/2022 et Affichée en mairie le 12/10/2022





PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers	15	L'an deux mille vingt-deux, le sept octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Etienne de Baigorry s'est réuni en mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 03 octobre 2022 et transmise par voie électronique le 03 octobre 2022, et sous la présidence de ce dernier.
Présents	11	
Votants	11	

**Présents :** M. BIBES Jean Paul, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean-Michel, Mme DEGUIRAUD Héléne, , Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie,, Mme MERCAPIDE Sandrine et Mme MOUSQUES Bernadette : M. MOCHO Frantxo et M. CURUTCHARRY Antton

**Absents mais ayant donné pouvoir :** Mme DUPUY Maddalen donne pouvoir à M. BIBES Jean Paul, Mme ARANGOITS Isabelle à M. CURUTCHARRY Antton, M. OLÇOMENDY Betti à M. MOCHO Frantxo, M. BIDART Betti à M. COSCARAT Jean Michel

**Secrétaire de séance :** BIBES Jean Paul

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Décision modificative du budget camping
- Approbation de l'acquisition d'un camion
- Décision modificative du budget principal
- Attestation de non-propriété de la chapelle d'Urdo
- Signature de la convention avec le syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques relative à la participation financière au service d'exploitation de l'éclairage public
  
- Questions diverses

**0. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 02 septembre 2022.

**1-DELIBERATION N° 2022-54-DECISION MODIFICATIVE BUDGET CAMPING MUNIICIPAL-NOMENCLATURE 7.1**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une avance de trésorerie avait été effectuée par le budget principal au budget camping.

M. le Maire précise que cette avance était remboursable dans l'année et propose donc d'en effectuer le remboursement

Pour ce faire, M. le Maire propose donc la réaffectation des crédits comme suit :

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article- opération	Montant	Article- opération	Montant
1687- autres dettes	4 000.00	021-virement de section fonctionnement	4 000.00
	<b>4 000.00</b>		<b>4 000.00</b>

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article- opération	Montant	Article- opération	Montant
023- Virement à section investissement	4 000.00	7083-locations diverses	4 000.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 000.00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 000.00</b>

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la réaffectation des crédits ci-dessus mentionnés

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

## 2.DÉLIBÉRATION N° 2022-55 APPROBATION ACQUISITION D'UN CAMION- NOMENCLATURE 1.4

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer un camion des services techniques

M. le Maire précise que plusieurs offres ont été réceptionnées et donne lecture des montants

- A.V.I offre camion DAF occasion pour un montant de 49 000 € HT
- A.V.I offre camion RENAULT occasion pour un montant de 62 000 € HT
- A.V.I offre camion IVECO occasion pour un montant de 50 000 € HT
- DARRIGRAND SAS camion occasion pour un montant de 43 000 € HT
- DARRIGRAND SAS camion occasion pour un montant de 48 500 € HT
- AG VEHICULES camion FUSO neuf pour un montant de 59 500 € HT
- FUSO GROUPE CLIM BAYONNE camion FUSO neuf pour un montant de 63 670 € HT

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'offre présentée par FUSO GROUPE CLIM BAYONNE

(Vu le prix des occasions élevés, décision pour un neuf Fuso Canter en négociant la reprise de l'ancien. Choix du modèle 2022 par rapport au 2021 car aux normes Euro v)

- **DÉCIDE** de l'achat du camion FUSO pour un montant de 63 670.00 € HT
- **PRÉCISE** que l'ancien camion est repris par GROUPE CLIM BAYONNE pour un montant de 1 500 € TTC

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR : 15

CONTRE : /

ABSTENTION : /

## 3.. DÉLIBÉRATION N° 2022-56- DECISION MODIFIATIVE DU BUDGET PRINCIPAL - NOMENCLATURE 7.1

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un camion destiné aux services techniques doit être acheté.

Pour ce faire, il faut apporter des modifications au budget

Pour ce faire, M. le Maire propose donc la réaffectation des crédits comme suit :

*Procès-verbal du 07 octobre 2022*

## INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article- opération	Montant	Article- opération	Montant
2151- op182 intempéries	-77 000.00	203 (041)	3 818.00
2182-op189 achat camion	+77 000.00		
2138 (041)	1 916.00		
2181 (041)	1 902.00		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 818.00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 818.00</b>

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la réaffectation des crédits ci-dessus mentionnés

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
POUR : 15  
CONTRE : /  
ABSTENTION : /

#### **4. DELIBERATION N° 2022-57 : APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE PARTICIPATION FINANCIERE AU SERVICE D'EXPLOITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC-NOMENCLATURE 7.10**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 09 avril 2021 la commune avait transféré au SDEPA la compétence relative à l'exploitation de son parc d'éclairage public.

Ce service mutualisé d'entretien de l'Eclairage Public proposé par le SDEPA dont les prestations sont organisées au travers d'un marché quadriennal est arrivé à son terme le 30 juin 2022. Celui-ci a été renouvelé et a pris effet au 1er juillet 2022 pour une durée de 4 ans.

Il est nécessaire de signer une nouvelle convention ci-annexée

M. le Maire donne lecture de cette convention et propose au conseil municipal de la signer

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention ci-annexée

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
POUR : 15  
CONTRE : /  
ABSTENTION : /

---

#### **COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- Signature marché travaux réhabilitation pont Borda en date du 04 septembre 2022
- Virements de crédits en date du 03 octobre 2022
- Signature marché travaux réhabilitation pont Guermiette en date du 06 octobre 2022

- Signature proposition honoraires JM Luro en date du 06 octobre 2022

### **QUESTIONS DIVERSES**



**Paiement en eusko** : le paiement sera possible pour le camping et l'espace Coworking à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une régie «Coworking » sera créée et la régie « Camping » sera modifiée à cet effet

**Nomination référent Incendie pour le SDIS** : Betti Bidart

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 54 à 57

Liste des membres présents :

M. BIBES Jean Paul, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean-Michel, Mme DEGUIRAUD Hélène, MOCHO Frantxoa, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, Mme MOUSQUES Bernadette, M. CURUTCHARRY Antton

<p><u>Signature du Maire</u> :</p> 	<p><u>Signature du secrétaire de séance</u> :</p> 
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------